

# 2020 : version 10.0 (mars)

- [1. PNB v3](#)
- [2. Catalogage : gestion de la zone 214](#)
- [3. Paramètres : augmentation de la limite de caractères](#)

# 1. PNB v3

**Attention : cette évolution ne concerne que les bibliothèques qui ont activé l'option PNB sur Decalog SIGB (ou qui souhaitent le faire !).**

Dilicom a développé une nouvelle version des services proposés dans le cadre de PNB (Prêt Numérique en Bibliothèque) : il s'agit de la version 3 depuis la création de PNB.

Decalog a ainsi engagé les développements nécessaires pour assurer la continuité de service suite à l'annonce de l'arrêt du maintien de la version 2 de PNB en juillet 2020. Dans un premier temps, nous avons assuré la compatibilité de Decalog SIGB avec la version 3 de PNB, ce qui signifie concrètement qu'il n'y aura pas de conséquences à prévoir en juillet 2020 : **le passage à la version 3 de PNB est fait, il est transparent pour les utilisateurs et tout continuera à fonctionner comme auparavant.**

Cette nouvelle version, la 3ème depuis la création de PNB, comporte trois évolutions majeures :

- La prise en compte de la nouvelle DRM LCP (Licensed Content Protection)
- L'optimisation de certains services existants (retour anticipé, etc.)
- L'ajout de nouveaux services (prolongation de prêt, etc)

**Ces évolutions sont actuellement en cours d'implémentation sur Decalog SIGB et Decalog PORTAIL Pro/Essentiel** et seront disponibles dans les prochaines versions de Decalog SIGB et de Decalog PORTAIL Pro. Concrètement, rien ne change pour le lecteur dans l'utilisation du service PNB : il continue de télécharger des documents numériques protégés avec la DRM Adobe. Le téléchargement des documents avec une DRM LCP (accompagné des services supplémentaires de prolongation et de retour anticipé) sera assuré dans le courant de l'année 2020.

A noter que Dilicom nous a confirmé que la DRM Adobe continuerait à être supportée, même après l'abandon de PNB v2.

Dans les versions à venir de Decalog SIGB, il sera ainsi possible de restituer et de prolonger un prêt numérique depuis l'interface du SIGB, par le biais de deux boutons distincts :

decalog SIGB Angélique DUPONT Bibliothèque du bassin de l'Eyrieux Modules Aide

Prêts - Retours Retours par lot Réservations Attribution des réservations Prêts Envoi de relances Abonnés Regroupements Dettes & Règlements

### Codes

Mode ☒ Prêt ☐ Retour

Code-barres abonné 900300321

Code-barres exemplaire

### Informations abonné

**DUPONT, Albert**

1 Commentaire

**Cotisations :** Gratuit (valable jusqu'au 12/03/2021)

### Réservations

#### Prêts en cours (0 en retard - 0 en cours)

| Code exemplaire | Type | Titre | Public visé | Localisation | Cote | Support | Date de prêt | Date de retour p... |
|-----------------|------|-------|-------------|--------------|------|---------|--------------|---------------------|
|-----------------|------|-------|-------------|--------------|------|---------|--------------|---------------------|

#### Prêts numériques en cours (7 en cours)

| Type | Titre                                                  | Public visé | Date de prêt | Date de fin de v... | Format |
|------|--------------------------------------------------------|-------------|--------------|---------------------|--------|
|      | Mon île au trésor                                      | Tout public | 12/03/2020   | 22/03/2020          | EPUB   |
|      | Dépenses militaires, production et transferts d'arm... | Tout public | 12/03/2020   | 22/03/2020          | EPUB   |
|      | La Puissance des herbes                                | Tout public | 12/03/2020   | 22/03/2020          | EPUB   |

La prolongation d'un prêt numérique sera également possible depuis le portail, dans le compte lecteur de l'abonné (bouton « Prolonger », sur le même modèle que les prêts physiques).

La disponibilité des évolutions liées à PNB V3 sera indiquée dans les récapitulatifs des mises à jour des prochaines versions de Decalog SIGB et de Decalog PORTAIL Pro/Essentiel.

## 2. Catalogage : gestion de la zone 214

Par le biais de nos participations aux [journées de la BnF](#) et à [notre présence au Comité français Unimarc](#), Decalog s'inscrit dans une démarche active et volontaire vis-à-vis des travaux de la [Transition Bibliographique](#).

A ce titre, nous prévoyons d'inclure régulièrement, dans le cadre des sorties de version Decalog SIGB, des adaptations permettant de gérer les changements induits par la Transition Bibliographique.

La [zone 214 de l'Unimarc B](#) a été adoptée par le PUC (Permanent UNIMARC Committee) en remplacement des zones 210 et 219, qui permettent de saisir les « informations sur la publication, la diffusion et la fabrication d'une ressource et les dates qui y sont associées », soit l'éditeur, le lieu d'édition et la date d'édition.

### 2.1. Ajout d'un type de responsable commercial

Dans Decalog SIGB, la gestion de la zone 214 se traduit par l'ajout d'un **type sur le responsable commercial** au sein de la grille de catalogage.

Document : création (Grille : Tous les documents) Code Expression Description Titres de forme Collection et Série Oeuvres Classifications et Indexations Analyse Exemplaires Exemplaires numériques Suggest

Autres titres ➕ Ajouter un autre type de titre ▼

Responsables intellectuels ➕ Ajouter un responsable

| Nom | Niveau    | 1ère fonction | 2nde fonction | 3ème fonction | 4ème fonction | Outils |
|-----|-----------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------|
|     | Princi... |               |               |               |               | ⬆ ⬆ ⬇  |

Responsables commerciaux ➕ Ajouter un éditeur, un fabricant, ...

| Type    | Nom | 1ère fonction | 2nde fonction | Lieu | Date | Outils |
|---------|-----|---------------|---------------|------|------|--------|
| Éditeur |     |               |               |      |      | ⬆ ⬆ ⬇  |

**Éditeur**  
S'utilise lorsque la ressource cataloguée est publiée et non réservée à un public restreint ou privé (ex : livre édité, DVD, e-Book ou site web).

**Fabricant**  
S'utilise pour désigner les responsables de la transformation d'un contenu en objet (ex : imprimeur, pressage CD ou tirage photo).

**Diffuseur ou distributeur**  
S'utilise pour désigner les responsables des opérations commerciales et marketing mises en oeuvre par les éditeurs (financement, stockage, promotion et envoi des ressources produites).

**Producteur**  
S'utilise lorsque la ressource cataloguée n'est pas publiée et destinée à un public restreint ou privé (ex : lettre, manuscrit, album photos ou thèse).

**Copyright ou protection**  
S'utilise pour renseigner la date de copyright (qui comprend également les dates de protection pour les enregistrements sonores), qui est une date associée à une revendication de protection en vertu du copyright ou d'un régime similaire.

**Non défini**  
S'utilise lorsque le type de responsable commercial n'est pas connu.

Caractéristiques

Prix public

Outils

Collection

Volume

Valider Fermer

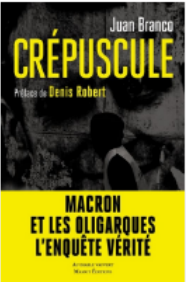
La zone 214 permettant de distinguer les différents types de responsables commerciaux dans les indicateurs, cette donnée est automatiquement récupérée lors d'une importation Unimarc ou lors d'une dérivation de notice depuis les réservoirs. Le type est ensuite également indiqué dans la vue détaillée de la notice :

decalog SIGB Angélique DUPONT Médiathèque Aragon

Recherche & catalogage Autorités Exemplaires

Document : détails

Ajouter Modifier Supprimer Dupliquer Ajouter à cette notice Modifier ex. ou sugg. Réserver Analyse



**Crépuscule**  
Au diable vauvert, 2019 (Vauvert) / Impr. CPI Firmin-Didot, (27-Mesnil-sur-l'Estrée)

 Branco, Juan (26/08/1989 - ...)

  
  
{ français }  
0 / 1 EX

**Détails**

Description matérielle : 1 vol. (320 p.)  
EAN/ISBN : 979-10-307-0260-6

Origines

Sources de catalogage

Titres et mentions

Langues

Responsables intellectuels

**Responsables commerciaux**

|           |                                                             |
|-----------|-------------------------------------------------------------|
| Éditeur   | Au diable vauvert [2019, Vauvert]                           |
| Fabricant | Impr. CPI Firmin-Didot (Imprimeur) [27-Mesnil-sur-l'Estrée] |

Notes

**Exemplaires (1 exemplaire dans un autre site)**

Tous les exemplaires

Précédent Retour à la liste Suivant

## 2.2. Reprise des données existantes

Cette zone, obligatoire, a été automatiquement renseignée dans votre catalogue grâce aux codes fonctions qui étaient présents sur le responsable commercial en question :

- **Type « Editeur » renseigné** si le responsable commercial avait une fonction « 650 Editeur commercial » (et suppression de la fonction qui faisait doublon)
- **Type « Fabricant » renseigné** si le responsable commercial avait une fonction « 610 Imprimeur »
- **Type « Diffuseur ou distributeur » renseigné** si le responsable commercial avait une fonction « 310 Distributeur » (et suppression de la fonction qui faisait doublon)

- **Type « Non défini » renseigné** dans tous les autres cas.

Aucune modification supplémentaire n'est donc à prévoir dans votre catalogue, ni pour le public pour qui ce changement ne sera pas visible.

## 2.3. Articulation avec les codes fonction

Selon les cas, l'utilisation du type de responsable commercial peut rendre redondant l'usage d'un code fonction.

| Type    | Nom                | 1ère fonction      | 2nde fonction | Lieu  | Date | Outils |
|---------|--------------------|--------------------|---------------|-------|------|--------|
| Éditeur | Gallimard Jeunesse | Éditeur commercial |               | Paris |      |        |

Dans l'exemple ci-dessus, le type de responsable commercial suffit à préciser sa nature, la fonction sera redondante. Il peut être néanmoins nécessaire de renseigner tout de même le code fonction selon l'exploitation prévue (exportation de notices vers un logiciel qui ne gère que le 210 par exemple).

En revanche, dans d'autres cas, les deux notions sont complémentaires, comme dans l'exemple ci-dessous où la fonction est une précision du type :

| Type      | Nom          | 1ère fonction | 2nde fonction | Lieu              | Date | Outils |
|-----------|--------------|---------------|---------------|-------------------|------|--------|
| Fabricant | Impr. Corlet | Imprimeur     |               | Condé sur Noireau |      |        |

Par ailleurs, toutes les fonctions de responsables sont utilisables indifféremment dans les fonctions de responsables intellectuels ou de responsables commerciaux.

## 2.4. Exploitations de la zone

Des critères de recherche avancée ont été mis en place sur les fonctions de responsables et les types de responsables commerciaux.

decalog SIGB Angélique DUPONT Médiathèque Aragon

Recherche & catalogage Autorités Exemplaires

Ajouter Modifier Supprimer Voir le détail Dupliquer Réserver

Recherche simple Recherche avancée

Critère

Nouvelle recherche

Dernières notices

Panier (documents)

Informations bibliographiques

- Tous critères
- Type de notice
- Type d'expression ou nature de l'oeuvre
- Titre
- Responsable intellectuel
- Sujet
- Année d'édition
- Classification / Centre d'intérêt / Âge minimum

Autres informations bibliographiques

- Niveau de catalogage
- Panier de notices

Informations exemplaires

- Site dépositaire
- Public visé
- Cote
- Actuellement en nouveauté
- Autres informations exemplaires
- Panier d'exemplaires

Informations suggestions

- Site dépositaire
- Autres informations suggestions
- Panier de suggestions

Code (EAN/ISBN/ISSN)

Fonction de responsable

Responsable commercial

Type de responsable commercial

Titre de forme

Classification principale

Collection / Série / Titre de périodique

Œuvre associée

Note de contenu

Niveau de dérivation

Notice inutilisée

Langue de l'expression

Langue originale

Langue des sous-titres

Autres langues

Tous types de langues

Liste des notices

Notice Disponibilité Disponibilité (a

La recherche n'a pas retourné de résultats

Des traitements de modifications par lot ont été mis en place sur les fonctions de responsables et les types de responsables commerciaux (accessibles depuis Catalogues > Recherche & catalogage > Traitements par lot > Modifier les données bibliographiques).

**Traitements par lot**

**Informations**

*Votre traitement se fera sur 7874 notices.  
Attention : seules les notices du type de notices sélectionné seront modifiées.*

**Traitements**

Traitement :

Type de notice à modifier :

- Type d'expression
- Langue de l'expression
- Langue originale
- Langue des sous-titres
- Autres langues
- Fonction de responsable**
- Type de responsable commercial**
- Classification principale
- Classifications
- Centres d'intérêt
- Age minimum maison
- CSA
- Ma nouvelle table d'âge minimum
- PEGI

**Attention : il est essentiel d'être très prudent lors de l'utilisation de ces traitements et il est vivement recommandé de faire un test sur un échantillon de notices avant de lancer éventuellement ce type de traitement à grande échelle. Aucune reprise des données ne pourra être faite en cas d'erreur.**

## 2.5. Traitement en importation

Lors d'une importation Unimarc ou d'une dérivation (récupération d'une notice par son ISSN depuis la grille de catalogage), Decalog SIGB récupère les données relatives à l'éditeur d'abord dans la zone 214, puis s'il n'y a pas de 214, la zone 210 est parcourue.

Cela permet ainsi de continuer à pouvoir importer ou dériver les notices qui ne possèdent pas encore de zone 214, sans manipulation complémentaire nécessaire de votre part.

Par ailleurs, tous les responsables intellectuels et commerciaux de la notice sont importés par défaut. Si nécessaire, vous pouvez modifier ce fonctionnement. Il est possible de :

- Importer ou non les responsables intellectuels
- Importer ou non les responsables commerciaux : si on choisit de les importer, sélection possible des types de responsables à importer.

Pour modifier le paramétrage par défaut :

- Pour les dérivations de notices depuis la grille de catalogage : aller dans Paramètres > Listes > Profils de dérivation des réservoirs (éléments paramétrables distinctement pour chaque réservoir).

The screenshot shows the 'decalog SIGB' interface for 'Angélique DUPONT' at the 'Bibliothèque du bassin de l'Eyrieux'. The left sidebar contains navigation menus for 'Catalogue - notice', 'Catalogue - exemplaire', 'Circulation', and 'Suggestions/Commandes'. The main area displays a table of reservoirs with columns for 'Ordre de dérivation', 'Activer', and icons. Below the table is the 'Profil de dérivation : modification' form. The 'Paramètres généraux' section includes a checkbox for 'Activer l'enrichissement des notices'. The 'Expression' section has a 'Mode' dropdown set to 'Automatique'. The 'Mentions de responsabilité et d'édition' section has radio buttons for 'Importer' and 'Ne pas importer'. The 'Responsables' section, highlighted with a red box, has radio buttons for 'Importer' and 'Ne pas importer' for both 'Responsables intellectuels' and 'Responsables commerciaux'. The 'Responsables commerciaux' section also includes a dropdown menu for 'Éditeur, Fabricant, Diffuseur c'.

- Pour les importations de notices Unimarc : aller dans Importation > Documents et Exemplaires > sélectionner un fichier Unimarc et accéder aux profils d'importation (éléments paramétrables distinctement pour chaque profil d'importation)

## Fichier Unimarc à importer

✓ Fichier envoyé : Notice4\_error.unimarc

Annuler le traitement

## Origine

Origine externe (fournisseur de notices)

BDLA

## Choix du mode d'importation

Mode

Importer les notices et les exemplaires

☒ Importer les notices sans exemplaire (hors pointage)

## Profil

Choix du profil BDLA - Tous docs



### Paramètres généraux

### Expression

### Mentions de responsabilité et d'édition

### Responsables

Responsables intellectuels

☒ Importer

☐ Ne pas importer

Responsables commerciaux

☒ Importer

☐ Ne pas importer

Éditeur  
Fabricant

### Classification principale

### Centre d'intérêt

### Classification

- Pour les automates de mise à jour : aller dans Paramètres > Tâches à planifier > Automates de mise à jour (éléments paramétrables distinctement pour chaque fonds à mettre à jour)

decalog SIGB Angélique DUPONT Bibliothèque du bassin de l'Eyreux 0 Modules Aide

Listes Règles (cotisations) Règles (fonds) Automate de mise à jour Relances Adresses Abonnés fonctionnels Modèles de documents

Fonds à mettre à jour : modification

Document

Tout

Autorité

Tout

Conditions

Type de notice Document

Nom du fonds Tout

Présence d'un code (ISBN/EAN) ☒ Oui ☐ Non

Type d'expression Tous types d'expression

Classification principale Toutes classifications principales

Localisation Toutes localisations

Sous-localisation Toutes sous-localisations

Acquéreur Tous acquéreurs

Statut Tous statuts

Cote

Site dépositaire Tous sites dépositaires

Documents créés depuis 180 jours

Paramètres de mise à jour

Réservoir « BNF via SRU (notices validées) » puis « BNF-IMPRIMÉS (Decalog) »

Délai entre 2 tentatives 30 jours

Profil de mise à jour

Expression

Type d'expression Ne rien faire

Langues

Description

Titres descriptifs Remplacer

Autres titres Remplacer

Responsables intellectuels Remplacer

Responsables commerciaux Remplacer

et importer les types Éditeur, Fabricant, Diffuseur c

Collation

Titres de forme

Valider Annuler

## 2.6. Traitement en exportation

Deux exportations de notices sont possibles depuis Decalog SIGB :

- L'exportation programmée de notices vers un catalogue collectif
- L'exportation d'un lot de notices sélectionnées par le bibliothécaire (depuis Catalogues > Exemplaires > Traitements par lot > Exporter les résultats au format Unimarc).

Selon le destinataire de l'exportation, il faudra choisir dans quelle zone les données de l'éditeur seront exportées : 210 ou 214.

Dans le premier cas (exportation programmée vers un catalogue collectif), ce paramétrage est à effectuer depuis Administration du réseau > Réseau > Paramètres :

decalog SIGB Angélique DUPONT Médiathèque Aragon

Utilisateurs Réseau Profils Assistants de prêts Périphériques Regroupements de sites Comptes SMS Aide

Ajouter un site Modifier

Réseau

\_CIAL\_Demo\_2

Sites

Nom Effacer Rechercher

Nom

Bibliothèque Brassens

Bibliothèque Cendrars

Médiathèque Aragon

Médiathèque Césaire

Médiathèque Mitterrand

Bibus

Modifier le réseau

Informations

Nom Réseau des médiathèques du Haut-Vivaraïs

ATTENTION : si vous changez le nom du réseau, pensez à vous déconnecter pour visualiser cette modification !

Fonctionnalités supplémentaires Paramètres

Catalogage

☒ Activer la récupération des renvois d'orientation ("Voir aussi") à la dérivation.  
Attention, cela entraîne un temps de traitement plus long.

Détection de la présence des autorités dans la base Par identifiant puis par libellé (traitement plus long)

☒ Créer l'autorité pointée par le renvoi d'orientation si elle n'existe pas dans la base

Portail public

Gestion des problèmes qui bloquent les activités de l'abonné sur le portail public

☐ Abonné avec un piège non bloquant

☒ Abonné avec un piège bloquant

☒ Abonné sans cotisation ou avec cotisation périmée

☒ Abonné avec une interdiction de prêt

☒ Abonné avec une dette - Montant supérieur à 0

Bibliobus

☒ Activer la gestion des regroupements d'arrêts

☒ Activer la gestion des circuits

Exportation Unimarc

Exporter les responsables commerciaux dans la zone 210

Valider Annuler

Dans le second cas (traitement par lot d'exportation), le choix entre les deux zones est laissé au moment du lancement du traitement d'exportation :

**Traitements par lot**

**Informations**

📘 Votre traitement se fera sur 1463 exemplaires.

**Traitements**

Traitement: Exporter les résultats au format Unimarc

Nom du fichier : Liste des exemplaires - 2020-03-10

Encodage: ISO 5426 / Latin pour les données bibliographiques

Éditeurs:

- 210
- 210
- 214

Fermer

## 2.7. Spécificité du type « Copyright ou protection »

Ce type de responsable commercial est un peu spécifique puisqu'il ne sert pas à renseigner un nom de responsable commercial, mais seulement une date de copyright (ou de protection).

Ainsi, lors de la sélection du type « Copyright ou protection », l'éditeur « Non précisé » sera automatiquement renseigné.

Responsables commerciaux + Ajouter un éditeur, un fabricant, ...

| Type                  | Nom         |
|-----------------------|-------------|
| Copyright ou prote... | Non précisé |

Cette autorité, non supprimable, permet par ailleurs d'associer une date ou un lieu à un document lorsque le responsable commercial est absent.

## 2.8. Ressources complémentaires

Pour plus d'informations sur la zone 214, vous pouvez si besoin consulter les différentes documentations produites par la BnF et l'Abes.

- [Manuel Unimarc](#)
- [Présentation de l'Abes](#)

# 3. Paramètres :

## augmentation de la limite de caractères

Le nombre de caractères autorisés pour le nom de l'abonné fonctionnel (dans Paramètres > Abonnés fonctionnels > champ Désignation) est passé de 50 à 100.

Abonné fonctionnel : création

**Description**

|                                     |                                                                                                                                                                     |
|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Code                                | <input type="text" value="39578"/>                                                                                                                                  |
| Désignation                         | <input type="text" value="Médiathèque de la Vallée du Doux - Abonné fonctionnel de réparation"/>                                                                    |
| Documents en prêt réservables       | <input type="checkbox"/> Cocher cette case si vous souhaitez que les exemplaires prêtés à cet abonné soient éligibles à la réservation                              |
| Documents en prêt masqués au public | <input type="checkbox"/> Cocher cette case pour que les prêts à cet abonné ne soient pas visibles sur le portail public ⓘ                                           |
| Réservations autorisées             | <input checked="" type="checkbox"/> Cocher cette case si vous souhaitez que l'abonné fonctionnel puisse réserver des documents (mêmes règles que pour ses emprunts) |
| Est un abonné d'équipement          | <input type="checkbox"/> Cocher cette case pour que cet abonné soit utilisé pour équiper des nouveaux exemplaires                                                   |

Le nombre de caractères autorisés pour le nom d'une règle ou d'une cotisation (dans le module Paramètres) est passé de 50 à 255.

## Tous documents : Règle de prêt - 10 documents autorisés pour 21 jours (livres)

Nom de la règle Règle de prêt - 10 documents autorisés pour 21 jours (livres)

### Conditions

|                             |                                                                                           |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Type d'expression           | Tous types d'expression                                                                   |
| Classification principale   | Toutes classifications principales                                                        |
| Classification pour le prêt | Toutes classifications pour le prêt                                                       |
| Localisation                | Toutes localisations                                                                      |
| Sous-localisation           | Toutes sous-localisations                                                                 |
| Public visé                 | Tous publics visés                                                                        |
| Acquéreur                   | Tous acquéreurs                                                                           |
| Périodique                  | <input checked="" type="radio"/> Tout <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Cote                        |                                                                                           |
| Âge de l'abonné             | Au moins <input type="text"/> Ans Jusqu'à <input type="text"/> Ans                        |
| Type d'abonné               | Tous types d'abonné                                                                       |

### Règle de prêt

|                              |    |               |    |
|------------------------------|----|---------------|----|
| Quota                        | 10 | Durée (jours) | 21 |
| <b>Dont nouveautés</b>       |    |               |    |
| Quota                        | 10 | Durée (jours) | 21 |
| <b>Avec retrait d'unités</b> |    |               |    |
| Unités retirées              | 0  |               |    |